8

Cr
on
cé
se

qu
da
le
sa
br
ma
to
an

de
le
me
na
vi
le
et

PRECIS
DE
L'ORAISON FUNEBRE
DE MONSEIGNEUR
BERNARD CLAUDE PANET.

Les obsèques de feu Monseigneur BERNARD CLAUDE PANET, Evêque Catholique de ce diocèse, ont été célébrés avant-hier, 18 de ce mois, avec les cérémonies dues au rang de l'illustre mort et en présence d'un vaste concours. (1.)

Le cortége était composé d'un Clergé nombreux qui précédait le corps du défunt Evêque, exposé dans sa bière, suivi de ses proches, de Son Excellence le Lord Aylmer, Gouverneur en Chef et de sa suite, des Conseillers législatifs, des Membres de la Chambre d'Assemblée en corps, des marguilliers aussi en corps, enfin d'une foule de citoyens de toutes les classes et de toutes les croyances.

Mgr. Joseph Signay, coadjuteur et successeur de l'illustre défunt au siége de Québec, a célébré le service funèbre, et au milieu de cette triste cérémonie, Mr. J. Holmes, préfet des études au Séminaire de Québec, est monté en chaire, où, avec une vive émotion, il a rappellé à son immense auditoire les vertus éminentes qui distinguaient l'Illustrissime et Révérendissime Bernard Claude Panet, et les titres

(1.) 18 Février 1833.

qui lui assureront l'estime et la vénération de la postérité. Le texte était tiré du livre de l'Ecclesiastique :—" J'ai toujours marché par un chemin « droit, depuis ma jeunesse..J'ai été zélé pour le « bien....Mes entrailles se sont émues *sur les mi-* « *sères de mon peuple* :....c'est pour cela que j'attends un héritage précieux.»

Après une application pathétique de ces paroles à l'illustre défunt et quelques réflexions sur le néant de toutes les grandeurs humaines qui n'ont point pour base la foi, la justice, la sainteté ; l'orateur passe à une courte récapitulation des Evêques de Québec depuis l'établissement du christianisme en Canada, signalant entre autres Mgr. de Laval de Montmorency, fondateur de la première maison d'éducation du pays ; Mgr. de St. Vallier, fondateur l'Hôpital-Général de Québec et des Ursulines des Trois-Rivières; surtout l'immortel PLESSIS, la gloire de son diocèse et du peuple Canadien. Il donne ensuite un précis historique de la vie du vénérable Mgr. Panet, entremêlé de réflexions analogues aux différens traits qu'il raconte. Bernard Claude Panet naquit à la Basse-Ville de Québec le 9 Janvier 1753. Son père, Jean Claude Panet, d'une famille respectable en France, était venu dans ce pays sous la protection et en la compagnie de Mgr. de l'Aubérivière, mort peu de jours après son arrivée, d'une maladie qu'il avait contractée en assistant les malades à bord du vaisseau. J. C. Panet exerça pendant plusieurs années les fonctions d'avocat et de notaire ; il fut ensuite nommé juge par le gouvernement français ; cet emploi lui fut conservé après la cession du Canada à la Grande-Bretagne. Il eut 12 enfans, entre lesquels les plus remarquables après l'illustre défunt, sont Jacques Panet, vieillard octogénaire, ancien curé de l'Islet ; Jean Antoine Panet qui fut d'abord juge provincial et ensuite premier

Orateur de la Chambre d'Assemblée, situation qu'il remplit pendant 22 années consécutives ou jusqu'à sa mort en 1815 ; enfin deux sœurs religieuses Ursulines, qui toutes deux ont renouvellé leur 50me. années de profession.

Le jeune Bernard annonça de bonne heure des dispositions à une grande piété. Son père le destinait au barreau, mais à force d'instances il obtint la permission d'entrer au Séminaire de Québec où il fut ordonné prêtre en 1778. Il enseigna dans cette maison un cours de Philosophie ; du nombre de ses élèves était Joseph Octave Plessis, qui avait fait ses premières études au collége de Montréal. Après une année de prêtrise, il fut chargé de desservir les paroisses de Batiscan, de Champlain, et de Ste. Geneviève. Au bout de quelques mois ses supérieurs ecclésiastiques l'envoyèrent à la Rivière-Ouelle, où il resta 44 ans et 9 mois.

L'orateur s'applique à détailler les vertus qu'on admira toujours dans le Curé de la Rivière-Ouelle ; sa piété, son zèle pour l'éducation, particulièrement son éminente charité pour les pauvres, qu'il regardait comme ses enfans. A l'exception de ce qu'il réservait pour ses propres dépenses, lesquelles étaient très modiques, tous les revenus de sa cure étaient employés en œuvres de charité. Il y a bâti, avec le secours de ses paroissiens et de plusieurs individus dans les paroises voisines, un couvent des Dames de la Congrégation, outre une école qu'il fonda et qu'il a richement dotée depuis. Il était l'avocat, le juge, le médecin de ses paroissiens et même des paroisses d'alentour, qui avaient une grande vénération pour sa personne et une extrême déférence pour ses avis.

En 1806 il fut nommé coadjuteur de l'Evêque de Québec, et en 1807 il reçut la consécration épiscopale sous le titre d'Evêque de Saldes. Le 4 décem-

bre 1825, nous perdimes cette colonne de l'église du Canada, cet objet de l'amour et de l'admiration et du clergé et du peuple, Monseigneur JOSEPH OCTAVE PLESSIS. Ce coup fatal de la Providence obligea le vénérable Evêque de Saldes de quitter ses chers paroissiens de la Rivière-Ouelle, malgré leurs larmes et leurs regrets, pour venir résider à Québec. Le peuple de cette ville a depuis été constamment témoin de sa piété touchante, de son zèle, de sà douceur, de sa charité tendre pour les pauvres et les malheureux, et de son désir d'avancer la belle œuvre de l'éducation. Il a acquitté les dettes très considérables de l'Eglise de St. Roch de Québec et lui a fait beaucoup de dons précieux. Il a été le bienfaiteur de Messieurs les Congréganistes de cette ville, des Irlandais catholiques dans la construction de leur nouvelle Eglise, et de plusieurs autres Eglises et missions. Il a constamment fourni des bourses à un bon nombre de pensionnaires du collége de Nicolet.

Mais le plus beau monument de la gloire de Mgr. PANET, est le nouveau collége de Nicolet, vaste et magnifique établissement, qui lui méritera les éloges et la reconnaissance de nos derniers neveux. Cet édifice a été bâti principalement à ses frais, quoique le clergé de la Province y ait aussi contribué libéralement.

Lorsqu'il vint au moment où le vénérable prélat se démit du gouvernement de son Diocèse, au mois d'Octobre dernier, l'orateur s'exprima à peu près en ces termes :

Hâtons-nous, Messieurs. Le temps, qui détruit tout, n'épargnait plus cet illustre vieillard ; ses forces diminuaient sensiblement ; les occupations sérieuses l'accablaient : il comprit qu'il fallait mettre un terme à sa carrière publique.

Il laisse à son respectable coadjuteur le gouvernement du diocèse ; prêt à aller rendre compte de sa vie au souverain pasteur des âmes, il se recommande aux prières de tous les fidèles : puis il s'enfonce dans la retraite, chez les Dames de l'Hôtel Dieu, pour ne plus penser qu'à l'éternité. Là, il redouble de ferveur ; il célèbre avec une foi et un respect tout nouveaux le saint et redoutable sacrifice ; il se confesse avec une humilité plus grande que jamais ; il met ordre à toutes ses affaires temporelles. Bientôt il commence à décliner ; ce ne paraissait être d'abord qu'une légère indisposition, mais à cet âge il n'y a plus d'indispositions légères. Il est le premier à voir que sa fin approche, et à demander avec empressement tous les secours de l'Eglise. Il se nourrit plusieurs fois du corps et du sang de l'agneau. " Qu'on m'administre sans délai " dit-il " le sacrement des malades ; que je ne sois point privé d'une grâce que j'ai dispensée à tant de milliers d'autres." Quelque jours avant sa mort, étant allé le voir et l'ayant prié de me dire comment il se trouvait :—" Il faut partir," me répondit-il ; "les ressorts de cette frêle machine sont usés ; nous ne sommes plus bon à rien."—Monseigneur, lui dis-je, vous ne nous quitterez point encore—vous désirez le ciel, mais nous avons besoin de vos saints exemples ; au reste vous ne nous en avez jamais donné d'autres. " Dieu me jugera ", dit-il ; " il n'y a que lui qui sonde les reins et les cœurs ; vous savez ce que dit St. Paul, *Nihil enim mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum. .quoique ma conscience ne me reproche rien, je ne suis pas pour cela justifié*".

On lui demanda, le jour qu'il reçut l'Extrême Onction, s'il n'avait point des souhaits, des avis à donner, soit à son clergé soit à son peuple chéri? "Vous savez" répondit-il avec émotion, "ce que j'ai toujours désiré pour eux, ce que je leur ai toujours souhaité. Eh bien! dites-leur que ce sont encore les mêmes désirs, les mêmes souhaits.—Faites-leur mes derniers adieux.

"*Dites à mon clergé que je le remercie du respect et de l'attachement qu'il m'a toujours témoigné....dites-lui encore qu'il continue d'être le modèle du peuple qu'il conduit*"....

"*Dites à ce cher peuple qu'il vive dans l'union et la paix....Répétez-lui l'adieu du Vieillard bien aimé*, "Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres."

"*Dites aux jeunes gens qu'on vieillit; que le temps passe comme un songe; qu'il faut bien vivre pour bien mourir.*"

"*Dites aux hommes de l'âge mûr de ne point se laisser trop aller aux soins du monde.*"

"*Dites aux vieillards, que je les attendrai de l'autre côté, et qu'ils se préparent bien vite à me suivre.*"

"*Dites aux âmes ferventes de persévérer; dites-leur qu'il n'y a de bonheur que dans la vertu, même ici-bas.*"

"*Dites à tous les fidèles de mon diocèse que je les aime; que je les bénis en mourant; que si Dieu me fait miséricorde, je ne cesserai de prier pour eux.*"

"Cependant la mort avançait à pas rapides..

Il la vit venir avec courage, supportant ses douleurs sans se plaindre. Quelques heures avant de mourir, il perdit l'usage de la parole ; mais son cœur parlait à Dieu ; ses regards se portaient vers le ciel ou se fixaient sur l'image du sauveur mourant pour lui. . . .Dans ces beaux sentimens il expira jeudi dernier, vers les huit heures du matin, âgé de 80 ans, d'un mois et de 5 jours, dans la 55e. année de sa prêtrise et la 26e. de son épiscopat. . . .Puisse ma mort ressembler à la sienne ! Puisse mes derniers momens offrir aux anges et aux hommes ce même spectacle de foi, d'amour, de résignation, et d'espérance en une vie meilleure ! *Moriatur anima mea morte justorum et fiant novissima mea horum similia (Nombres ch. 23. v. 10.)!*"

S'adressant ensuite à Mgr. le coadjuteur, l'orateur parla de la haute responsabilité qui lui était dévolue et des difficultés qui entourent la charge pastorale. Il le pria de compter sur l'estime et l'appui de son nombreux clergé, sur la religion éclairée des catholiques de cette province ; " surtout ", ajouta-t-il, les bons, les loyaux, les pieux et zélés habitans de la paroisse de Québec continueront d'être vos enfans toujours chéris et toujours pleins, de reconnaissance."

Pour conclusion, l'orateur fit comprendre qu'il ne doutait point que le Saint Evêque dont on déplorait la perte n'eût mérité une place parmi les anges tutélaires de ce diocèse ; enfin, il invita le Pontife et les ministres de l'autel à continuer les prières qu'il avait interrompues.

A la suite du service, et après les cérémonies imposantes qui sont prescrites pour la sépulture des Evêques, le corps de Monseigneur Bernard Claude Panet, douzième Evêque de Québec, fut inhumé dans le sanctuaire de la Cathédrale, a côté de celui de son illustre prédécesseur, Monseigneur J. O. Plessis.



monies
oulture
ernard
uébec,
édrale,
esseur,